

Site FTPS pour l'échange de données PRCCM

Guide de l'utilisateur

Produit : décembre 2021

Mis à jour : février 2023

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Photographie de la page couverture :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, **2023**

ISBN 978-2-550-94132-3 (PDF)

Table des matières

Chapitre 1 – Présentation du site FTPS	1
1.1 Mise en contexte	1
1.2 Connexion au site FTPS	1
1.3 Ouverture du site FTPS	1
1.3.1 Création du site FTPS « FTP-PRCM »	3
1.4 Signature numérique des résultats	5
1.5 Composition du site FTPS pour les échanges du PRCCM	6
1.5.1 Partie « depot_MFFP »	7
1.5.2 Partie « depot_BGA »	8
1.5.3 Partie « consultation »	9
1.6 La prévalidation des fichiers	10
1.7 Démonstration	11
1.8 Soutien	12
Chapitre 2 – Le rapport d'analyse	13
2.1 Le contexte	13
2.2 Le rapport d'analyse	13
2.3 Catégorie du message d'erreur	13
2.4 Contenu du rapport d'analyse	14
2.4.1 Onglet « Sommaire des validations »	14
2.4.2 Onglet « Présence fichiers résultats »	15
2.4.3 Onglet « Validations de structure »	15
2.4.4 Onglet « Validations descriptives »	16
2.4.5 Onglet « validations géométriques »	17
Chapitre 3 – Les messages d'erreur	18
3.1 Onglet « Sommaire des validations »	18
3.2 Onglet « Présence fichiers résultats »	19
3.3 Onglet « Validations de structure »	20
3.4 Onglet « Validations descriptives »	21
3.5 Onglet « Validations géométriques »	22

Liste des annexes

Annexe 1 – Renseignements à fournir à votre responsable du soutien technique lors de problèmes de connexion	24
Annexe 2 – Autres messages d'erreur	26
Annexe 3 – Les différents répertoires – Synthèse de leur utilisation	29

Chapitre 1 – Présentation du site FTPS

1.1 MISE EN CONTEXTE

Dans le souci d'assurer l'équité entre les différents utilisateurs de chemins donnant accès aux forêts du domaine de l'État, le Plan économique 2021-2022 du gouvernement du Québec a prévu la mise en place du Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages (PRCCM). Ce programme a pour but de développer les chemins d'accès aux ressources du milieu forestier ainsi qu'à maintenir et à améliorer le réseau actuel afin qu'il soit sécuritaire pour les divers utilisateurs. Dans ce contexte, toute personne physique et morale ou entreprise active en territoire forestier du domaine de l'État qui, en vertu d'une entente, est tenue de payer les droits exigibles pour les volumes de bois issus de la forêt publique, peut bénéficier de ce programme.

Dans le cadre du PRCCM, un volume important de données doit être échangé entre le Ministère et les clientèles admissibles. À cet effet, le **site FTPS-PRCM** sera utilisé afin de standardiser et de sécuriser les échanges de données des différents fichiers relatifs au PRCCM.

1.2 CONNEXION AU SITE FTPS

Pour demander de nouveaux accès ou pour modifier les accès d'un utilisateur du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ou d'un titulaire au site FTPS, vous devez communiquer avec le répondant régional affecté à ce site. Pour connaître le nom de votre répondant régional, vous pouvez contacter soit le bureau régional de cette région ou encore l'unité de gestion concernée.

Pour vous connecter au site FTP-PRCM sécurisé et échanger les différents fichiers liés au PRCCM, il vous faut les deux éléments suivants :

- votre identifiant;
- votre mot de passe.

Ces données vous seront transmises par courriel par « [Gestion de Compte@mern-mffp.gouv.qc.ca](mailto:Gestion_de_Compte@mern-mffp.gouv.qc.ca) » lorsque votre accès au site sera officialisé.

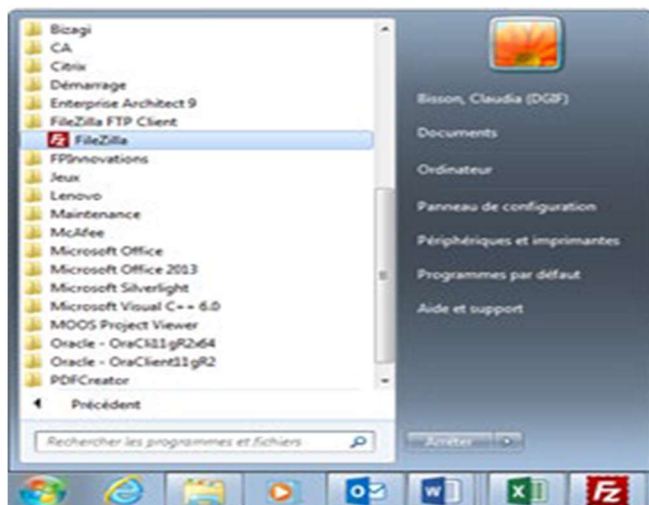
1.3 OUVERTURE DU SITE FTPS

Note à la clientèle admissible : pour la connexion au site FTPS, le MRNF utilise le logiciel FileZilla. Si vous désirez l'utiliser, veuillez suivre les étapes suivantes. Cependant, d'autres logiciels peuvent être utilisés pour vous connecter au site FTP-PRCM sécurisé, mais le personnel du MRNF n'est pas formé pour les soutenir.

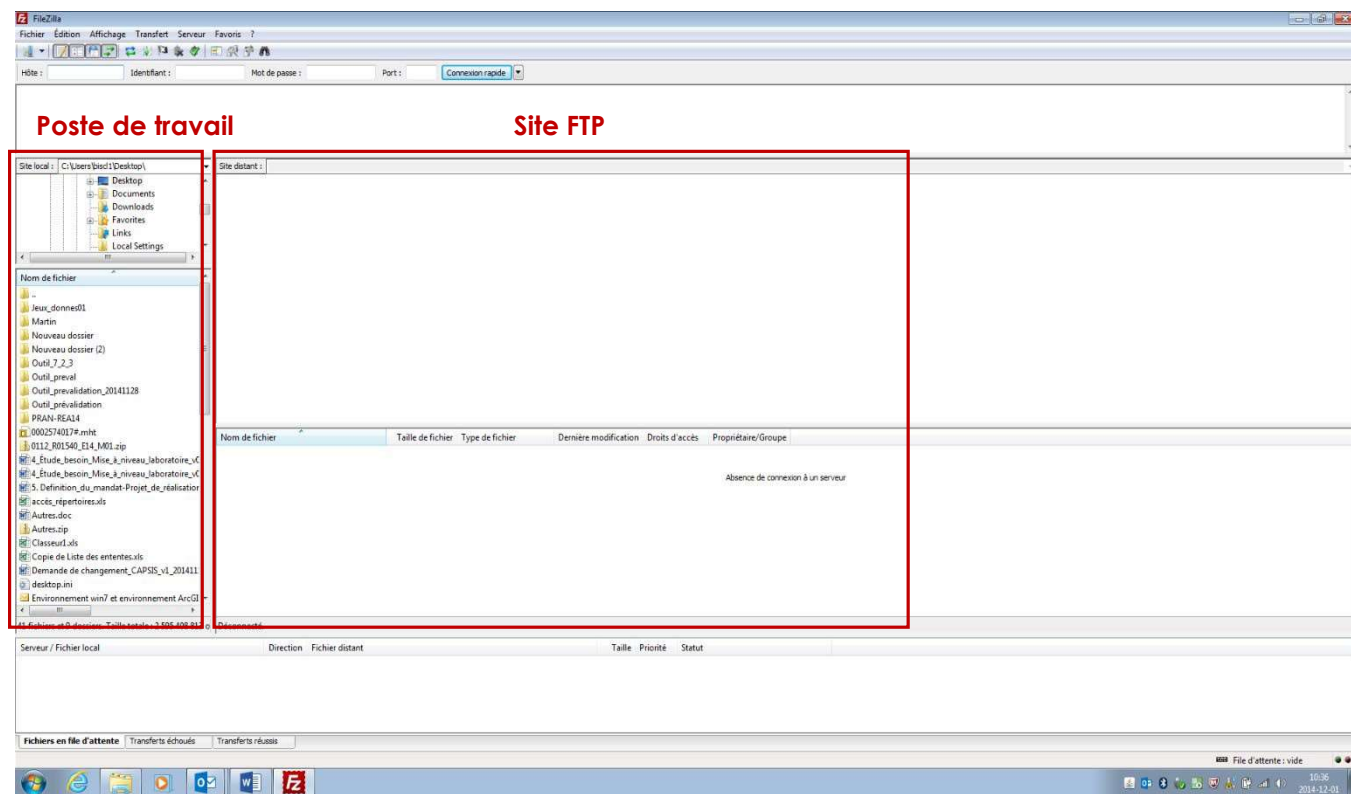
Pour ouvrir le site FTPS, cliquez sur « Démarrer/Tous les programmes/Filezilla FTP Client » et ouvrez l'application FileZilla. Si l'application n'est pas dans vos programmes, demandez à votre conseiller technologique de l'installer sur votre poste.

Site FTPS pour l'échange de données PRCCM

Guide de l'utilisateur



La fenêtre de l'application FileZilla s'ouvre comme suit :

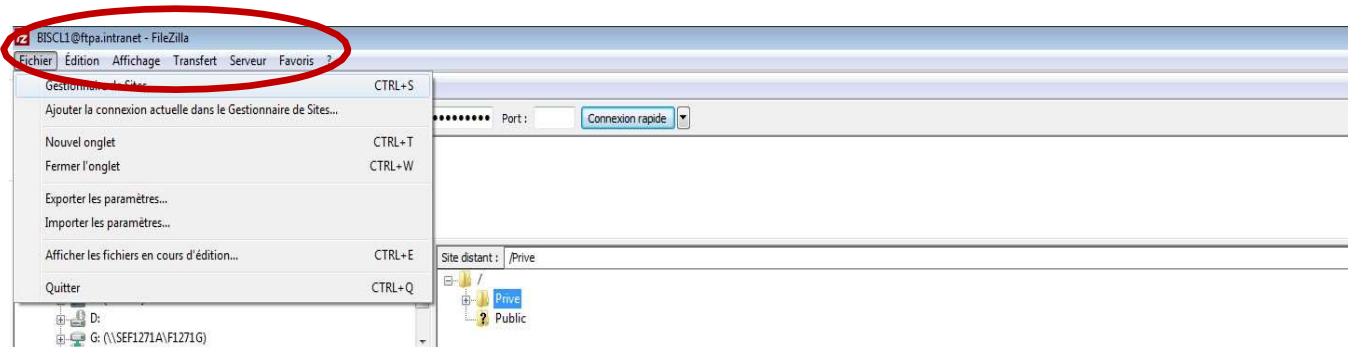


La partie gauche de la fenêtre représente votre poste de travail et la partie droite, le site FTPS. Vous pouvez donc faire glisser les fichiers d'un endroit à l'autre.

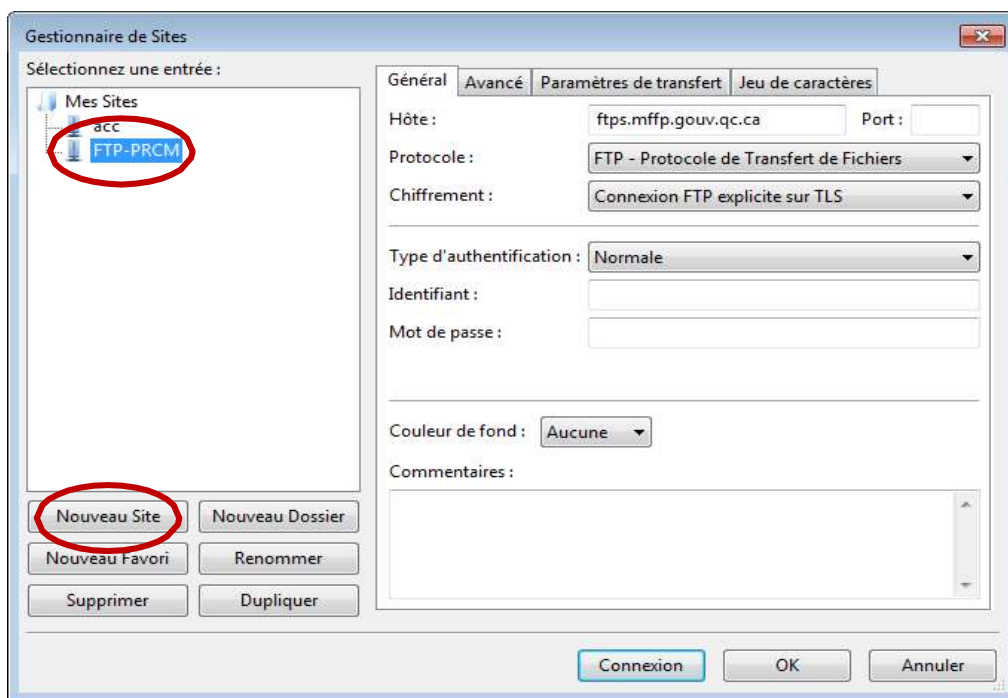
1.3.1 CRÉATION DU SITE FTPS « FTP-PRCM »

Pour accéder au site « FTP-PRCM », vous devez tout d'abord le créer.

Dans le haut de la fenêtre « FileZilla », cliquez sur « Fichier » et ensuite sur « Gestionnaire de Sites ».

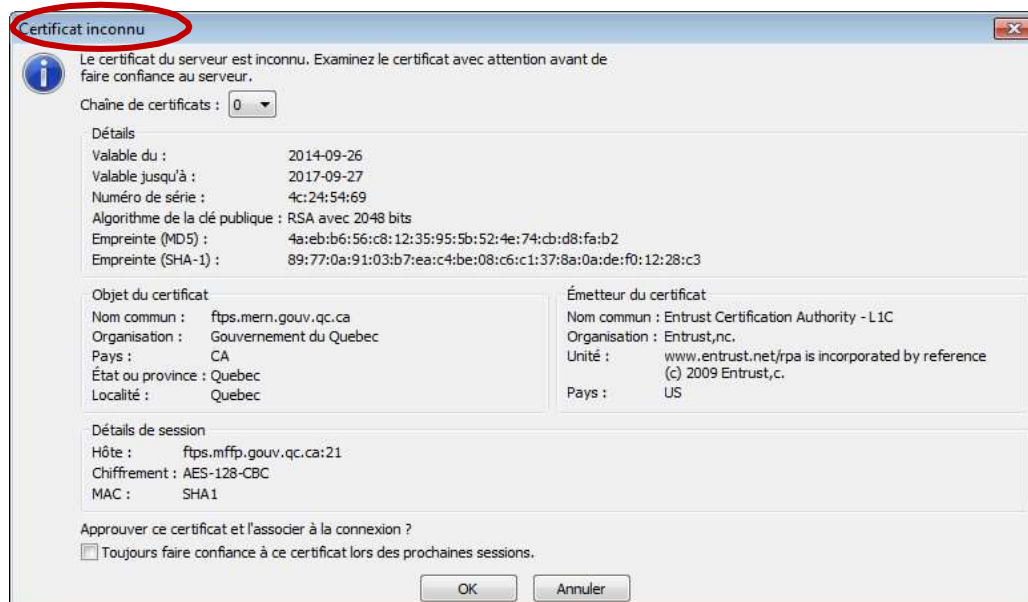


La fenêtre « Gestionnaire de Sites » s'ouvrira. Cliquez sur « Nouveau Site » afin de créer votre nouveau site et le nommer « FTP-PRCM ». Remplissez les champs « Hôte », « Protocole », « Chiffrement » et « Type d'authentification » comme il est indiqué ci-dessous.



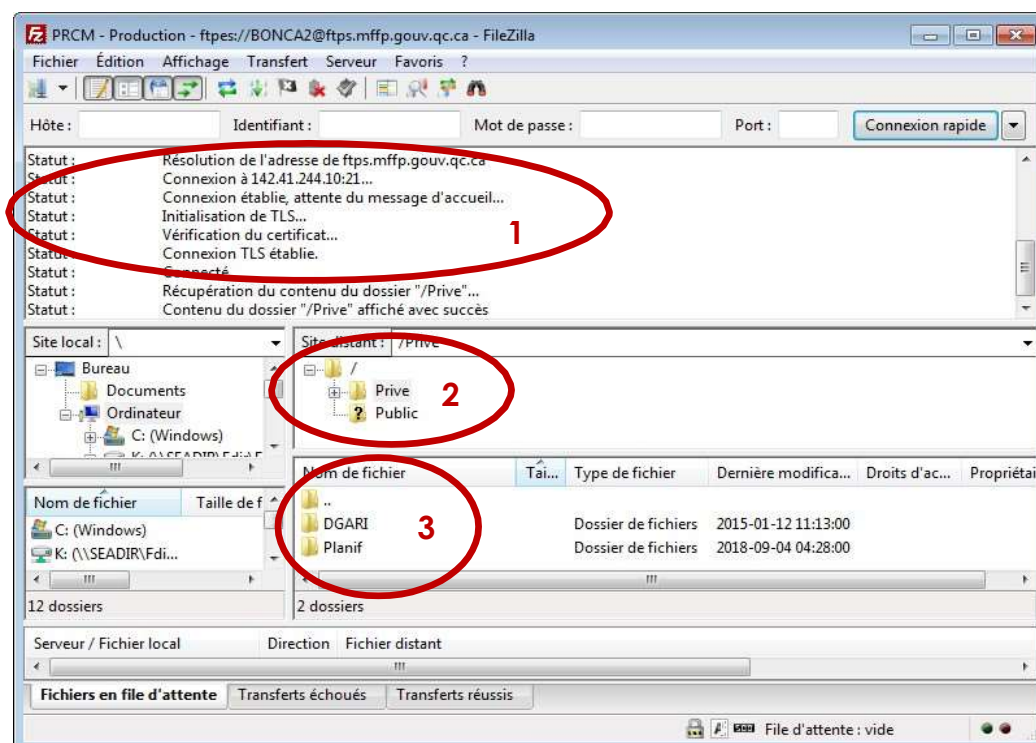
Afin de remplir les parties « Identifiant » et « Mot de passe », référez-vous au courriel que vous avez reçu de « Gestion_de_Compte@mern-mffp.gouv.qc.ca » et qui contient ces renseignements. Laissez les autres champs libres et cliquez sur « Connexion ».

Si la fenêtre « Certificat inconnu » apparaît, suivez les indications ci-dessous :



Cliquez sur « OK » ou cochez la case « Toujours faire confiance à ce certificat lors des prochaines sessions » pour ne plus la voir apparaître lors des prochaines ouvertures. Note aux détenteurs de droits : si vous éprouvez des difficultés à accéder au site FTP-PRCCM, consultez l'annexe 2 pour connaître l'information à faire parvenir au responsable du soutien technique de votre organisation.

Lorsque la connexion sera établie, les éléments suivants apparaîtront :



Dans la partie supérieure du site (voir n° 1), les messages de connexion apparaissent. Le dernier message indique que la connexion est établie. La zone du site distant montre à présent les répertoires et les fichiers du site FTPS. Si le message « ECONNABORTED – Connection aborted » s'affiche, cela indique que vous êtes déconnecté du serveur. Pour vous reconnecter, il suffit de cliquer sur un dossier du site FTPS. Il n'est pas nécessaire de sortir de FileZilla et de vous reconnecter.

Dans la fenêtre « Site distant » (voir n° 2), il y a deux répertoires : « Prive » et « Public ». Le site FTPS pour les échanges du PRCCM avec les clientèles admissibles se situe dans le répertoire « Prive ».

Dans la section « Nom de fichier » (voir n° 3), les sites FTPS sont privés. Le site FTPS pour les échanges du PRCCM avec les clientèles admissibles se situe dans le répertoire « Planif » et ensuite « PRCM ».

Problèmes de connexion

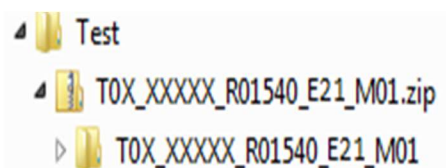
Si vous éprouvez des problèmes de connexion au site FTP-PRCM, cela est probablement attribuable aux coupe-feux installés sur votre ordinateur. Nous vous invitons à contacter votre responsable informatique afin de régler le problème en lui précisant qu'il s'agit d'un site FTP **sécurisé**. L'annexe 1 présente des informations utiles pouvant régulariser la situation.

1.4 SIGNATURE NUMÉRIQUE DES RÉSULTATS

Les différents résultats qui font l'objet d'un transfert dans le cadre du processus du PRCCM doivent être signés numériquement. La signature à utiliser est « Signé numériquement ». Le résultat signé peut être récupéré, signé ou non signé, pour les clientèles admissibles qui n'ont pas « Entrust ». En effet, lors de la validation, le site FTP-PRCM rend disponible un résultat non signé.

Saine pratique

Le résultat .zip signé numériquement ne doit pas contenir de « dossier » à sa racine. Exemple :



Erreur : le fichier compressé contient le dossier « T0X_XXXXX_R01540_E21_M01 ». Ce fichier compressé sera refusé à la validation.

Un guide portant sur la signature numérique est accessible à la page Web du Ministère à l'adresse suivante :

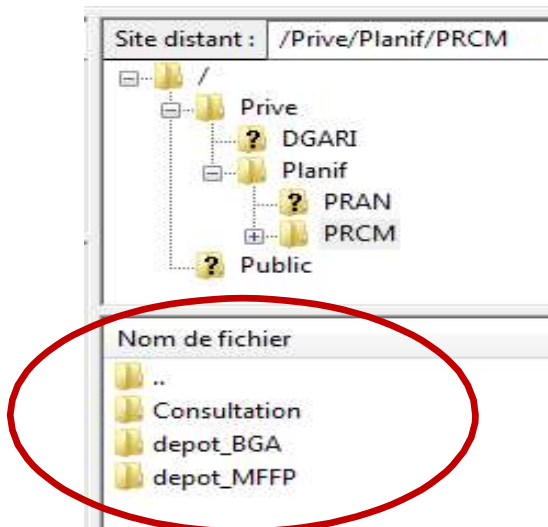
<http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/processus-de-planification-forestiere/>

Veuillez noter qu'il s'agit d'une signature numérique transparente (.p7m) pour sécuriser le contenu des fichiers et non d'une signature professionnelle.

1.5 COMPOSITION DU SITE FTPS POUR LES ÉCHANGES DU PRCCM

Le site FTPS PRCCM comporte trois volets :

- consultation
- depot_BGA
- depot_MFFP

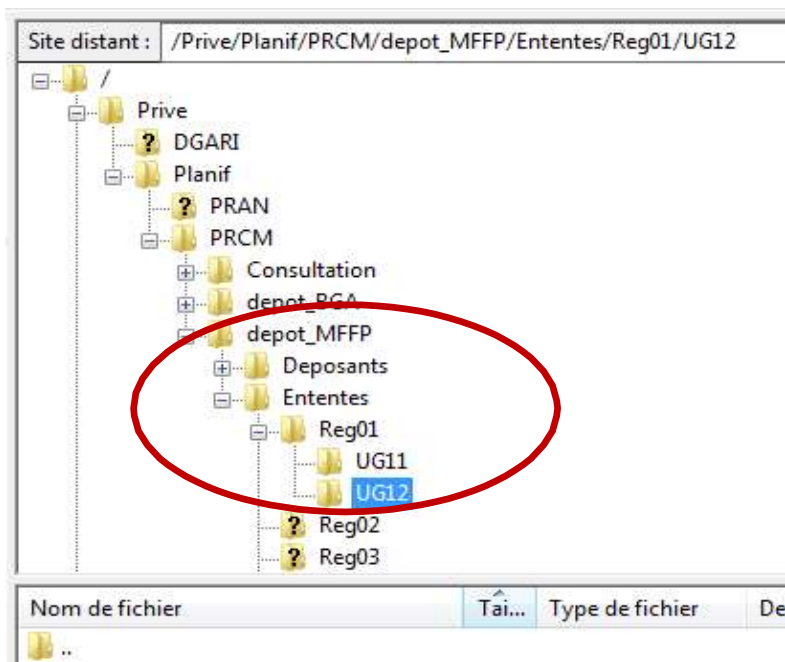


Les prochaines sections présentent en détail le contenu de chacune des trois parties du site FTPS pour les échanges du PRCCM et à l'annexe 3, la synthèse de leur utilisation.

1.5.1 PARTIE « DEPOT_MFFP »

La partie « depot_MFFP » est structurée ainsi :

- /Prive/Planif/PRCM/depot_MFFP/Ententes/Regxx/TER
- /Prive/Planif/PRCM/depot_MFFP/Deposants/ID



La partie « depot_MFFP » permet la prévalidation (voir section 1.6) et le dépôt des différents fichiers produits et signés numériquement par le MRNF dans le cadre du PRCCM. Ce dépôt se fait par entente de récolte ou par clientèle admissible. C'est pour cette raison que le nom des répertoires, à l'intérieur de ce dépôt, varie d'une région à l'autre. Les accès sont en lecture/écriture pour tous les utilisateurs du MRNF nommés par le coordonnateur PRCCM.

C'est à l'étape du dépôt que les différentes validations sont réalisées. Ces validations se font toutes les cinq minutes.

Les fichiers suivants sont ceux liés au PRCCM que le MRNF doit déposer dans le site FTPS :

- CHEREM: lot des chemins remboursés;
- PNTREM: lots des ponts et ponceaux remboursés

Saine pratique

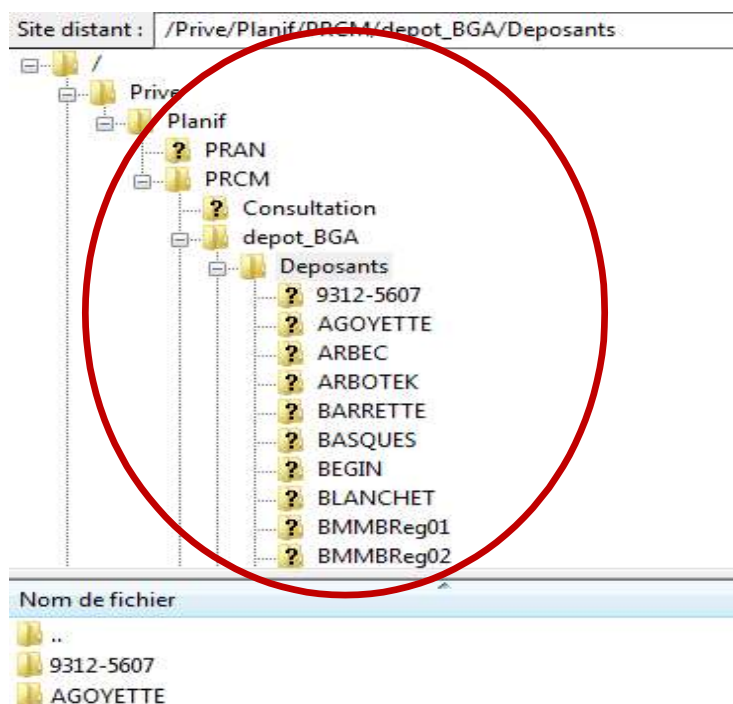
Le site FTP-PRCM gère les versions déposées en vous signifiant une erreur. Ainsi, si vous déposez la version M02 d'un résultat sans au préalable avoir déposé la version M01, vous recevrez un message d'erreur. Il en va de même si vous déposez deux versions M01. Il est donc important de déposer la bonne version.

Les versions des lots CHEREM et PNTREM sont incrémentielles, c'est-à-dire qu'elles s'ajoutent et que la version 02 ne remplace pas la version 01. Il est donc important de ne pas déposer plusieurs versions pour des travaux similaires.

1.5.2 PARTIE « DEPOT_BGA »

La partie « depot_BGA » est structurée ainsi :

- /Prive/Planif/PRCM/depot_BGA/ Ententes/Regxx/TER
- /Prive/Planif/PRCM/depot_BGA/Deposants/ID



La partie « depot_BGA » permet la prévalidation (voir section 1.6) et le dépôt des différents fichiers produits et signés numériquement par les clientèles admissibles relativement au PRCCM. Il est à noter que les répondants BMMB (Bureau de mise en marché des bois) font partie de cette clientèle puisqu'ils représentent les acheteurs et déposent sur leur répertoire attitré : p. ex., BMMBReg01. Ce dépôt se fait par entente de récolte ou par clientèle admissible; c'est pour cette raison que le nom des répertoires, à l'intérieur de ce dépôt, varie d'une région à l'autre. Les accès sont en lecture/écriture pour tous les utilisateurs nommés par les clientèles admissibles.

C'est à l'étape du dépôt que les différentes validations sont réalisées. Ces validations se font toutes les cinq minutes.

Les fichiers suivants sont les résultats liés au PRCCM que les clientèles admissibles doivent déposer sur ce site FTPS :

- CHEDEP : lot des chemins déposés;
- PNTDEP : lots des ponts et ponceaux déposés.

Saine pratique

Le site FTP-PRCM gère les versions déposées en vous signifiant une erreur. Ainsi, si vous déposez la version D02 d'un résultat sans au préalable avoir déposé la version D01, vous recevrez un message d'erreur. Il en va de même si vous déposez deux versions D01. Il est donc important de déposer la bonne version.

Les versions des lots CHEDEP et PNTDEP sont incrémentielles, c'est-à-dire qu'elles s'ajoutent et que la version 02 ne remplace pas la version 01. Il est donc important de ne pas déposer plusieurs versions pour des travaux similaires.

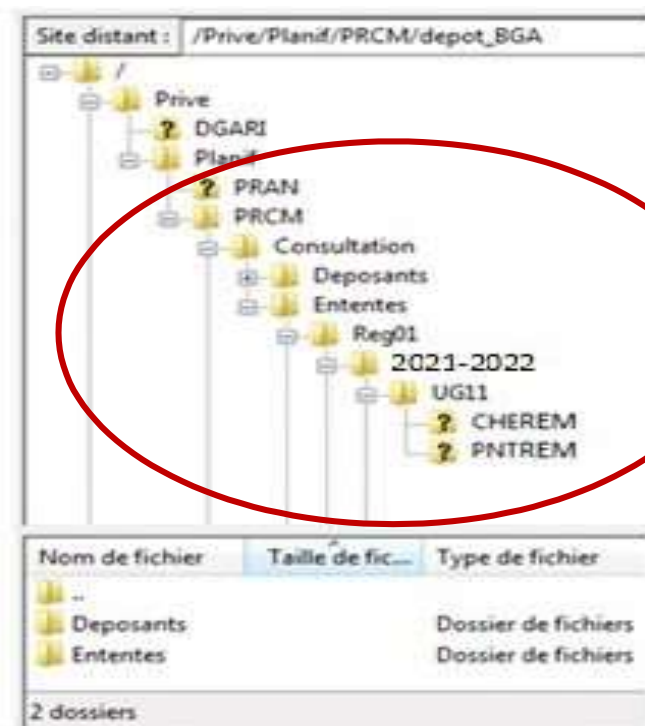
Il est fortement recommandé de déposer les lots CHEDEP et PNTDEP par « déposants » et non pas par ententes, considérant que ces lots contiennent de l'information sensible.

Les acheteurs doivent toujours transmettre leurs documents au responsable BMMB régional qui les représente et qui dépose leurs demandes en leur nom.

1.5.3 PARTIE « CONSULTATION »

La partie « Consultation » est structurée ainsi :

- /Prive/Planif/PRCM/Consultation/Ententes/Regxx/20xx-20xx/TER/Fichier
- /Prive/Planif/PRCM/Consultation/Deposants/ID



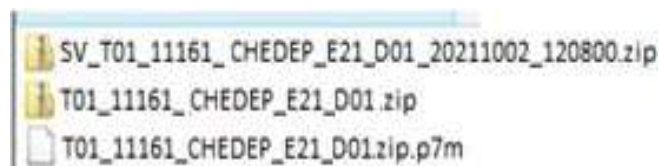
Lorsque les différentes validations ont été réalisées par le système, le fichier se transfère automatiquement dans la partie « Consultation », **au plus tard cinq minutes après le dépôt**. S'il s'agit d'un lot des chemins remboursés (CHEREM), le fichier sera déposé dans le répertoire « CHEREM ».

Vous trouverez dans le répertoire « Consultation » les répertoires de consultation des fichiers pour chacune des régions selon les ententes de récolte. Il s'agit de l'endroit commun à tous pour consulter ou récupérer la dernière version déposée d'un fichier. Toutes les versions seront conservées à cet endroit pendant au moins une année.

Dans cette partie, les accès sont en lecture pour toutes les clientèles admissibles et les utilisateurs du MRNF. Lorsque le résultat est disponible dans la partie « Consultation », un message est automatiquement transmis aux clientèles admissibles et aux utilisateurs concernés les informant de la disponibilité du fichier déposé. Le fichier est déposé signé et non signé numériquement.

C'est aussi dans la partie « Consultation » que vous trouverez le rapport d'analyse. Ce rapport est accessible à la fois au personnel du MRNF et à celui des clientèles admissibles. Il se trouve au même endroit que le fichier qui a fait l'objet du dépôt. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport d'analyse, consultez le chapitre 2 du présent document.

L'exemple suivant montre les différents fichiers qui peuvent être récupérés dans le dossier « Consultation ».



- Le fichier « SV_T01_11161_CHEDEP_E21_D01 » contient le rapport d'analyse.
- Le fichier « T01_11161_CHEDEP_E21_D01.zip.p7m » est la version du fichier signé numériquement.
- Le fichier « T01_11161_CHEDEP_E21_D01.zip » est la version non signée du fichier original signé.

1.6 LA PRÉVALIDATION DES FICHIERS

Le site FTP-PRCM permet la pré-validation des fichiers sans qu'il y ait de dépôt officiel dans le répertoire « Consultation ». Si vous désirez pré-valider un fichier avant son dépôt officiel, vous le déposez dans le répertoire « Depot_MFFP » pour le personnel du MRNF ou dans le répertoire « Depot_BGA » pour le personnel des clientèles admissibles en inscrivant le préfixe « PV » au début de la nomenclature du fichier à valider :

Exemple pour la région 01 : PV_T01_11161_PNTDEP_E21_D01.zip

C'est l'ajout du préfixe « PV » qui permet au site de faire la différence entre une pré-validation et un dépôt officiel. Il faut noter que le fichier ne doit pas être signé numériquement pour faire une pré-validation sans dépôt officiel. Tout comme un dépôt officiel, la pré-validation se fait toutes les cinq minutes et le rapport se trouve à l'endroit du dépôt. Le fichier « Rapport » est précédé du préfixe « SV ». Veuillez noter que le site n'émet pas de courriel pour signifier que le rapport est disponible.

Exemple pour la région 01 : SV_PV_T01_11161_PNTDEP_E21_D01.zip

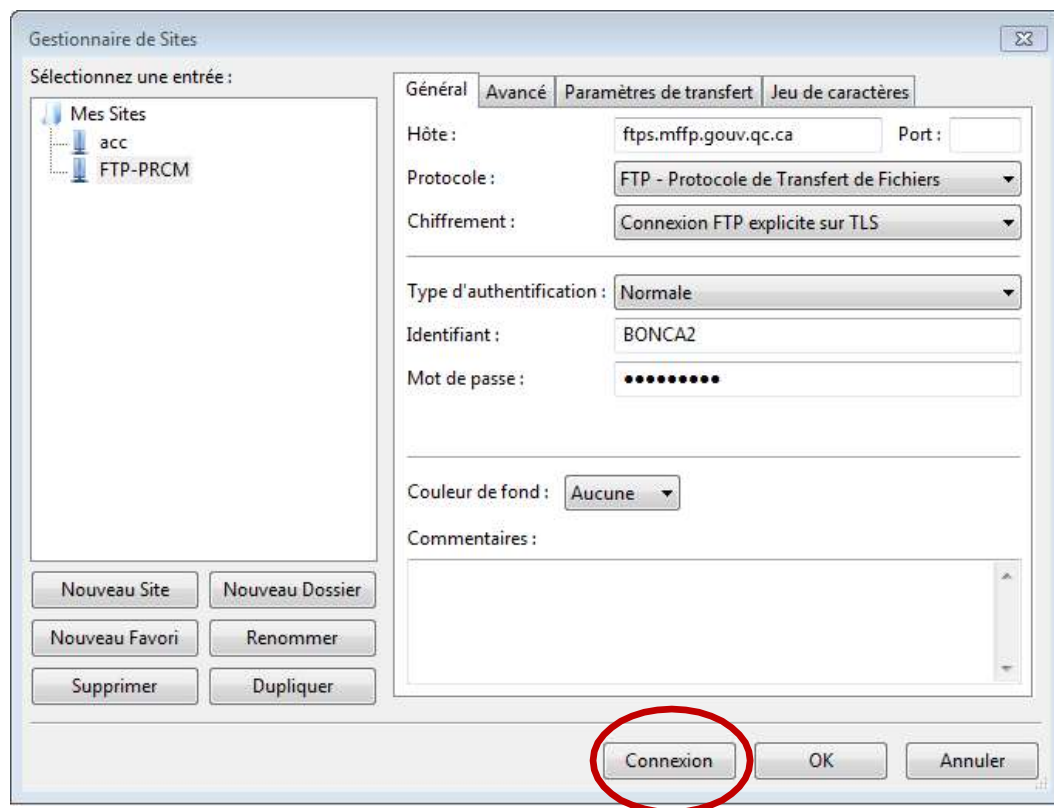
Pour un fichier donné, vous pouvez faire autant de pré-validations que vous le désirez avant son dépôt officiel.

Saine pratique

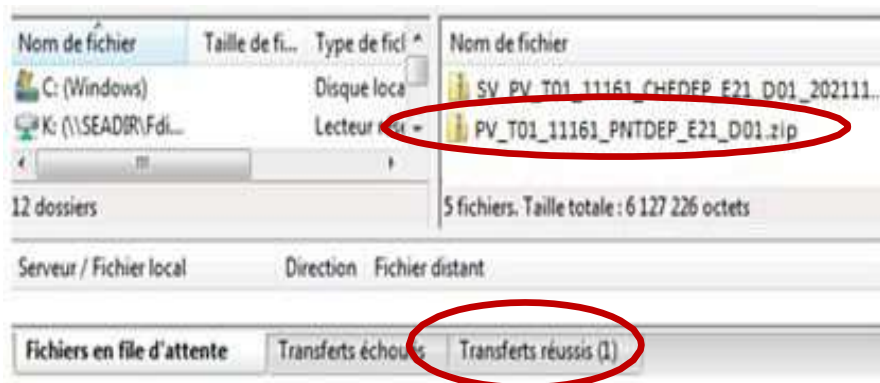
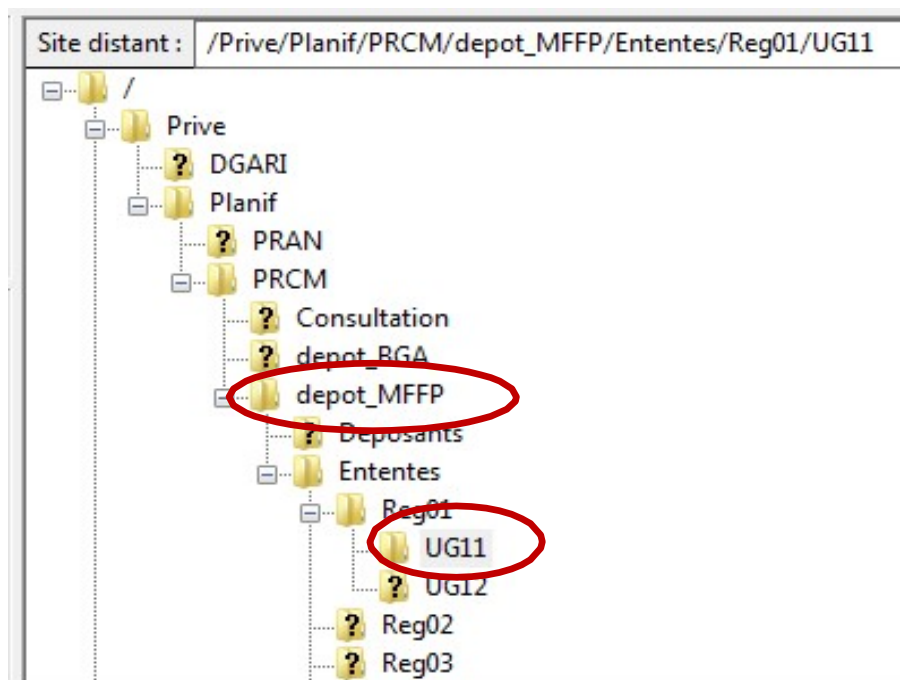
Afin d'éviter de surcharger les serveurs, nous vous demandons d'effacer les rapports d'erreurs issus d'une pré-validation à la suite de leur récupération.

1.7 DÉMONSTRATION

Connectez-vous au site FTP-PRCM.



Copiez votre fichier avec la bonne nomenclature (voir la Norme d'échange numérique en vigueur), validé et signé (en le faisant glisser) dans la partie « depot_MFFP » de votre région sous l'entente ou la clientèle admissible de votre choix.



Dans la zone « Nom de fichier », vous voyez le fichier qui a été déposé.

L'onglet « Transferts réussis (1) » indique que votre fichier a été transféré dans le site FTPS. Dans la partie « Nom de fichier », vous verrez votre fichier déposé. Le système procédera alors aux différentes validations.

1.8 SOUTIEN

Pour toute demande de soutien en lien avec le site FTPS, vous devez contacter le répondant régional de votre région assigné au dossier

Chapitre 2 – Le rapport d'analyse

2.1 LE CONTEXTE

Le site FTP-PRCM inclut la notion d'erreur qui a pour but d'harmoniser et de standardiser la donnée qui fait l'objet d'un transfert entre le Ministère et les clientèles admissibles au programme. Cette notion d'erreur est notifiée dans un rapport d'analyse lors de la pré-validation ou le dépôt des fichiers suivants :

- Ministère : CHEREM et PNTREM;
- Titulaire : CHEDEP et PNTDEP.

Le présent chapitre a pour objectif d'expliquer le rapport d'analyse qui est fourni par le site, à la suite d'une pré-validation ou d'un dépôt.

2.2 LE RAPPORT D'ANALYSE

Comme il est mentionné, lors de la pré-validation ou du dépôt d'un résultat, le site FTP-PRCM rend disponible un rapport d'analyse en format Excel. Ce rapport se retrouve dans le fichier dont la nomenclature est la suivante :

SV_PV_TXX_XXXXX_ID_YYYYYY_EXX_MXX OU DXX.ZIP où :

TXX : numéro de la région (exemple : T01); XXXXX : entente de récolte (exemple : 04352);
ID : nom de la clientèle admissible (exemple : DOMTAR);
YYYYYY : nom du fichier qui fait l'objet d'un dépôt (exemple : CHEDEP); EXX : exercice (exemple : E21);
MXX ou DXX : numéro de la version (M01 ou D01). Les déposants utilisent « D » et le ministère utilise « M ».

Lors d'une pré-validation, vous pouvez récupérer ce fichier dans le dossier « depot_MFFP » pour le personnel du Ministère et dans « depot_BGA » pour le personnel des clientèles admissibles.

Lors d'un dépôt officiel, ce fichier se retrouve dans le dossier « Consultation » classé selon l'année et le résultat qui a fait l'objet d'un dépôt officiel.

Le rapport d'erreur est accompagné, dans le fichier SV.zip, de fichiers .dbf ou .shp. Ces fichiers permettent de visualiser les erreurs géométriques détectées.

2.3 CATÉGORIE DU MESSAGE D'ERREUR

La catégorie du message d'erreur donne un niveau de sévérité au regard de l'erreur survenue. Dans le rapport d'analyse du site FTPS PRCM, trois catégories sont possibles :

- E : la validation est en erreur et le dépôt est refusé; il faut corriger l'erreur pour que le dépôt soit accepté par le site;
- A : c'est un avertissement; pour que le dépôt se réalise, il n'est pas nécessaire de corriger. Exemple : le fichier XYZ obligatoire ne contient aucune occurrence;
- I : pour information; pour que le dépôt se réalise, il n'est pas nécessaire de corriger. Exemple : le fichier XYZ facultatif est vide.

Vous retrouverez la catégorie du message d'erreur sous la colonne « Sévérité » de tous les onglets du rapport d'analyse exception faite de l'onglet « Sommaire des validations ».

2.4 CONTENU DU RAPPORT D'ANALYSE

Le rapport d'analyse contient cinq onglets :

- sommaire des validations;
- présence fichiers résultats;
- validations de structure;
- validations descriptives;
- validations géométriques.

Les prochaines sections expliquent chacun de ces onglets.

2.4.1 ONGLET « SOMMAIRE DES VALIDATIONS »

Cet onglet présente un sommaire des catégories du message d'erreur contenues dans un fichier qui a fait l'objet d'une pré-validation ou d'un dépôt officiel. Ce sommaire est présenté par résultat compris dans le dépôt. L'image suivante présente un exemple de cet onglet.

15	Détails fichiers résultats.			
16				
17	Fichier de résultat : CHEREM			
18	Type de document : FICHE			
19	Nombre d'information : 0			
20	Nombre d'avertissement : 0			
21	Nombre d'erreur : 1			
22				
23	Fichier de résultat : PNTREM			
24	Type de document : FICHE			
25	Nombre d'information : 0			
26	Nombre d'avertissement : 0			
27	Nombre d'erreur : 1			
28				
29				

Cet onglet permet aussi de visualiser le « Statut » de la pré-validation ou du dépôt. Cette information se retrouve à la ligne « Constat ».

Les quatre statuts suivants sont possibles :

- le fichier XYZ est refusé et non conforme. Une ou des erreurs ont été détectées lors des validations;
- le fichier XYZ est accepté mais non conforme. Une ou des erreurs ont été détectées lors des validations;
- le fichier XYZ est accepté et conforme. Aucune erreur n'a été détectée lors des validations;
- le fichier XYZ est accepté et conforme. Seuls des avertissements ont été détectés lors des validations.

Lorsque le premier message est inscrit, le dépôt ne peut se réaliser.

6					
7					Validation du lot : CHE
8					Région administrative : 04
9					Numéro de l'entente : 04151
10					Année exercice : 2021-2022
11					Version du référentiel : Norme d'échange numérique PRCCM saison 2021-2022
12					Constat : Le fichier PV_T04_04151_CHEDEF_E21_D01.zip est refusé et non-conforme. Une ou des erreur(s) ont été détecté(s) lors des validations.
13					

6					
7					Validation du lot : CHEREM
8					Région administrative : 04
9					Numéro de l'entente : 04151
10					Année exercice : 2021-2022
11					Version du référentiel : Norme d'échange numérique PRCCM saison 2021-2022
12					Constat : Le fichier PV_T04_04151_CHEREM_E21_D01.zip est refusé et non-conforme. Une ou des erreur(s) ont été détecté(s) lors des validations.
13					

2.4.2 ONGLET « PRÉSENCE FICHIERS RÉSULTATS »

Cet onglet vise à confirmer si les fichiers attendus dans les différents lots à échanger sont présents. Il y a trois possibilités :

- si un fichier obligatoire est absent : « Erreur »;
- si un fichier conditionnel est absent : « Avertissement »;
- si un fichier facultatif est absent : « Information ».

Veuillez noter qu'il y a obligation de présence de tous les résultats obligatoires compris dans un fichier qui fait l'objet d'un échange. Cependant ces fichiers peuvent être vides. L'image suivante présente un exemple de cet onglet.

5	E	M1000029 CHEREM		Le fichier « T04_04151_CHEREM_E21_M01.SHP » est absent. Sa présence est obligatoire, mais il peut être vide.
6	E	M1000029 PNTREM		Le fichier « T04_04151_PNTREM_E21_M01.SHP » est absent. Sa présence est obligatoire, mais il peut être vide.
7	A	M1000029		Le fichier « CHEREM_ADMISSIBLES_HABITAT_PNTREM_E21 » est absent mais n'est pas requis par la norme.

Pour connaître le statut d'un fichier à l'intérieur d'un lot qui fait l'objet d'un dépôt, consultez le document « Norme d'échange numérique des fichiers relatifs au PRCCM » version ministère ou clientèle admissible disponible sur la page Web du Ministère à l'adresse suivante :

<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/ponts-et-chemins-en-milieu-forestier/>

Prenez note que cette validation s'applique à tous les types de fichiers qui font l'objet d'un transfert.

2.4.3 ONGLET « VALIDATIONS DE STRUCTURE »

Cet onglet présente le résultat de la validation de la structure des fichiers qui composent un lot qui fait l'objet d'une pré-validation ou d'un dépôt.

À cette étape, trois validations s'effectuent :

- présence/absence d'un attribut dans un fichier attendu. Si un attribut est absent, le fichier est en erreur (E), et ce, peu importe que le fichier soit obligatoire, conditionnel ou facultatif. Donc, si vous choisissez de présenter un fichier non obligatoire, tous les attributs de ce fichier doivent être présents;
- attribut déplacé : si l'ordre des attributs d'un fichier donné ne respecte pas l'ordre défini par le référentiel, un avertissement sera émis;
- si le format d'un des attributs ne respecte pas celui attendu au référentiel, le dépôt est en erreur, et ce, peu importe qu'il s'agisse d'un fichier obligatoire, conditionnel ou facultatif. Donc, si vous choisissez de présenter un fichier non obligatoire, tous les attributs de ce fichier doivent respecter le format attendu.

Cette validation s'applique aux fichiers de type .dbf et .shp. L'image suivante présente un exemple de cet onglet.

11 A	A1000010	NOI1_FV		L'attribut « LI_CHEMIN » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E21.D01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
12 A	A1000015	R01370		L'attribut « NM_PROGRAM » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E21.D01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
13 A	A1000035	R01370		L'attribut « NO_PROG » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E21.D01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
14 A	A1000035	R01370		L'attribut « CHE_PRINC » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E21.D01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
15 E	E1000017	R01380I	ID_INFRAS	Le type « Réel long » de l'attribut « ID_INFRAS » du fichier « T08_08651_R01380I_E21.D01.SHP » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Entier ».
16 E	E1000038	R01380I	ID_INFRAS	La longueur « 19 » de l'attribut « ID_INFRAS » du fichier « T08_08651_R01380I_E21.D01.SHP » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 6 ».
17 A	A1000036	R01380I	REMARQUE	L'attribut « REMARQUE » n'est pas dans l'ordre attendu dans le fichier « T08_08651_R01380I_E21.D01.SHP ».
18 A	A1000035	R01380I		L'attribut « NM_PROGRAM » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01380I_E21.D01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
19 E	E1000017	R01380P	ID_PNT_PNC	Le type « Réel long » de l'attribut « ID_PNT_PNC » du fichier « T08_08651_R01380P_E21.D01.SHP » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Entier ».
20 E	E1000038	R01380P	ID_PNT_PNC	La longueur « 19 » de l'attribut « ID_PNT_PNC » du fichier « T08_08651_R01380P_E21.D01.SHP » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 6 ».
21 E	E1000017	R01380P	LARG_EAU	Le type « Réel long » de l'attribut « LARG_EAU » du fichier « T08_08651_R01380P_E21.D01.SHP » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Réel court ».
22 E	E1000038	R01380P	LARG_EAU	La longueur « 19 » de l'attribut « LARG_EAU » du fichier « T08_08651_R01380P_E21.D01.SHP » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 5 ».

Prenez note que si des erreurs de structure sont détectées, le cycle de validation s'arrête et les validations descriptives et géométriques ne sont pas réalisées. Il faut corriger les erreurs de structure afin que le processus se poursuive.

2.4.4 ONGLET « VALIDATIONS DESCRIPTIVES »

Deux types de validation s'effectuent à cette étape : les validations unitaires et les validations de cohérence.

2.4.4.1 Les validations unitaires

Cette validation permet de vérifier, par exemple, les codes possibles pour un attribut donné, ou encore la présence d'une donnée dans un attribut obligatoire. Plus spécifiquement, elle concerne les éléments suivants :

- pour un fichier obligatoire, conditionnel ou facultatif dans un lot qui fait l'objet d'un dépôt :
 - si le fichier est vide = aucune validation;
 - si le fichier contient des occurrences :
 - les attributs obligatoires doivent contenir une occurrence. Si l'attribut est vide « E »;
 - les attributs conditionnels et facultatifs peuvent être vides « I »;
 - si l'attribut, qu'il soit obligatoire, conditionnel ou facultatif, est lié à un domaine de valeur, l'occurrence inscrite doit respecter le domaine de valeur en vigueur sinon « E ».

Vous trouverez les codes en vigueur pour les différents attributs concernés au lien suivant :

<http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/referentiel-de-donnees-domaine-forestier/>.

2.4.5 ONGLET « VALIDATIONS GÉOMÉTRIQUES »

Une validation géométrique est maintenant effectuée lors du dépôt d'un fichier de formes. Le tableau suivant présente les différentes validations qui s'appliquent au PRCCM. La colonne « Catégorie » fait référence à la catégorie du message d'erreur (section 2.3 du présent document). Pour plus de détails sur ces validations, reportez-vous à la norme géométrique à la section mentionnée dans le tableau à la colonne « Référence norme géométrique ».

Référence norme géométrique	Description	Catégorie
Section 1.2.4 - Format des données	La norme d'échange numérique de la planification forestière présente le format à respecter	E
Section 3.1.1 - Système de référence et projection	Le résultat présenté doit être selon le fuseau valide	E
Section 3.1.2 - Respect des contours territoriaux	Les entités présentées doivent se situer à l'intérieur des limites de la province de Québec	E
Section 3.1.3.1 - Distance minimale entre sommets	La distance minimale entre deux sommets est de 1 mètre	E
Section 3.1.3.2 - Distance maximale entre deux sommets	La distance maximale entre deux sommets est de 500 mètres	A
Section 3.1.4 - Entités multiparties, multi-points	Une même entité, qu'elle soit polygonale, linéaire ou ponctuelle, ne peut être constituée de plusieurs entités géométriques	E
Section 3.1.5 - Géométrie nulle	Il est interdit de présenter des entités dont la géométrie est nulle	E
Section 3.3.2 - Angle interne	L'angle minimal permis entre 3 sommets consécutifs d'une même ligne est de 45°	A
Section 3.3.3 - Auto superposition de ligne	Aucune superposition de ligne	E
Section 3.4.1 - Superficie minimale d'un polygone	La superficie minimale d'un polygone est de 0,05 ha	A
Section 3.4.2 - Superficie minimale d'une exclusion	La superficie minimale d'une exclusion est de 0,05 ha	A
Section 3.4.3.2 - Angle interne de bordure	L'angle formé par 3 sommets successifs d'une bordure ne peut être inférieur à 3°	E
Section 3.4.3.3 - Auto intersection de polygones	La délimitation d'un polygone ne peut s'entrecouper	E
Section 3.4.6.1 - Superposition de polygones	Aucune superposition de polygone n'est tolérée dans une même couche sauf exception	A

Chapitre 3 – Les messages d'erreur

Comme il est mentionné dans le chapitre précédent, le site FTPS notifie les erreurs que contient une pré-validation ou un dépôt. Le présent chapitre a pour but d'expliquer les principaux messages d'erreur selon l'onglet où ils apparaissent dans le rapport Excel.

3.1 ONGLET « SOMMAIRE DES VALIDATIONS »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on trouve dans cet onglet.

N° message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000003	Le répertoire d'archive n'a pas été trouvé		Aucune
M1000006	Le répertoire n'existe pas pour déposer le fichier (0) : (1)		Aucune
M1000008	Impossible de déposer le fichier sur le SAN	Généralement, lorsque ce message apparaît, il s'agit de laisser passer un autre cycle de validation	Aucune
M1000009	Le format .zip du fichier (0) déposé n'est pas valide	Souvent cette erreur est liée au fait que le dossier .zip contient un « dossier » à sa racine	E
M1000010	Impossible de trouver l'entente correspondant à : (0) pour la région (X)		E
M1000011	Impossible de trouver le type de fichier correspondant à : (0)		E

3.2 ONGLET « PRÉSENCE FICHIERS RÉSULTATS »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on trouve dans cet onglet.

N° message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000029	Le fichier « 0 » est absent. Sa présence est obligatoire, mais il peut être vide	Ce message notifie qu'un fichier obligatoire est absent du lot qui fait l'objet d'un dépôt. Exemple : le fichier « T01_UG11_ID001_CHEDEP_E21_D01.DBF » est absent. Sa présence est obligatoire, mais il peut être vide	E
M1000030	Le fichier « 0 » n'est pas exigé par la norme	Ce message notifie que vous avez ajouté, dans un lot qui fait l'objet d'un dépôt, un fichier non requis. Exemple : le fichier « NO_BGA_CHEDEP_E21_D01_2021-06-27.PDF » n'est pas exigé par la norme	A
M1000032	Le fichier « 0 » obligatoire ne contient aucune occurrence	Ce message vise à vous aviser qu'un fichier obligatoire est vide. Exemple : le fichier « T14_06271_ID001_CHEDEP_E21_D01.DBF » obligatoire ne contient aucune occurrence	A
M1000039	Le fichier « 0 » facultatif est vide	Ce message vise à vous aviser qu'un fichier facultatif est vide. Exemple : le fichier « T14_06271_ID001_PNTDEP_E21_D01.SHP » facultatif est vide	I
M1000050	Le répertoire « 0 » est présent dans le document compressé et n'est pas exigé par la norme. Son contenu est ignoré	Ce message vise à vous aviser que vous avez inséré, dans le lot qui fait l'objet d'un dépôt, un dossier non requis par la norme. Exemple : le répertoire « ALLO » est présent dans le document compressé et n'est pas exigé par la norme. Son contenu est ignoré	A
M1000075	Le fichier « 0 » est absent. La présence de ce fichier est facultative	Ce message vise à vous aviser qu'un fichier facultatif est absent. Exemple : le fichier « T01_UG11_PIMPLA_E21_D06.* » est absent. La présence de ce fichier est facultative	A

3.3 ONGLET « VALIDATIONS DE STRUCTURE »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on trouve dans cet onglet.

N° message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000054	Une erreur technique est survenue lors des validations de structure. Veuillez contacter l'équipe de soutien	Une erreur inconnue est survenue lors des validations de structures, descriptives ou géomatiques. L'équipe de soutien doit investiguer pour trouver le problème	I
M1000034	L'attribut « 0 » est absent du fichier « x ». Celui-ci est exigé par la norme	Ce message vise à vous aviser qu'un attribut est absent d'un fichier. Exemple : l'attribut « NO_UA » est absent du fichier « T01_UG11_ID001_CHEDEP_E21_D06.DBF ». Celui-ci est exigé par la norme	E
M1000035	L'attribut « 0 » est en trop dans le fichier « x ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme	Ce message vise à vous aviser que vous avez ajouté un attribut, non demandé par le référentiel, dans un fichier. Exemple : l'attribut « PATATE » est en trop dans le fichier « T01_UG11_ID001_CHEDEP_E21_D06.DBF ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme	A
M1000036	L'attribut « 0 » n'est pas dans l'ordre attendu dans le fichier « x »	Ce message vise à vous aviser que l'ordre attendu des attributs dans un fichier n'est pas respecté. Exemple : l'attribut « ID_DET_DES » n'est pas dans l'ordre attendu dans le fichier « T01_UG11_ID001_CHEDEP_E21_D06.DBF »	A
M1000037	Le type « 0 » de l'attribut « X » du fichier « Y » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « K »	Ce message vise à vous aviser que le type de l'attribut ne respecte pas celui du référentiel. Exemple : le type « Réel long » de l'attribut « NO_PROG » du fichier « T01_UG11_ID001_CHEDEP_E21_D06.DBF » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Texte »	E
M1000038	La longueur « X » de l'attribut « Y » du fichier « M » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « K »	Ce message vise à vous aviser que la longueur attendue dans le référentiel n'est pas respectée pour un attribut. Exemple : la longueur « 3 » de l'attribut « NO_PROG » du fichier « T01_UG11_CHEDEP_E21_D06.DBF » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 13 »	E
M1000045	L'attribut « X » du fichier « G » est défini comme non nullable alors qu'il devrait être nullable	La définition de l'attribut doit empêcher la saisie de valeurs nulles	A
M1000046	L'attribut « X » du fichier « Y » est défini comme nullable alors qu'il devrait être non nullable	La définition de l'attribut doit permettre la saisie de valeurs nulles	A

3.4 ONGLET « VALIDATIONS DESCRIPTIVES »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on trouve dans cet onglet.

N° message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000020	Il y a « X » occurrence (s) dont l'attribut « Z » doit contenir une valeur	Ce message vise à vous aviser qu'un attribut obligatoire doit contenir une valeur. Exemple : il y a « x » occurrence (s) dont l'attribut « NO_UA » doit contenir obligatoirement une valeur	E
M1000021	Il y a « x » occurrence (s) dont l'attribut « y » contient la valeur « z ». Cette valeur n'est pas valide pour cet attribut	Ce message vise à vous aviser que vous devez respecter les domaines de valeur en vigueur pour un attribut donné. Exemple : il y a « x » occurrence (s) dont l'attribut « INTERV_PLA » contient la valeur « YO ». Cette valeur n'est pas valide pour cet attribut	E
M1000022	Il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « y » pour l'attribut « z » n'est pas unique (pas de doublon)	Ce message vise à vous aviser que dans certains fichiers les doublons ne sont pas possibles. Exemple : il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « ABC » pour l'attribut « ID_CHEMIN » n'est pas unique (pas de doublon).	E
M1000023	Il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « y » est inférieure à « z » pour l'attribut « v »	Valide que la valeur d'un attribut est inférieure à la valeur d'un autre attribut	E
M1000024	Il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « y » est supérieure à « z » pour l'attribut « v »	Valide que la valeur d'un attribut est supérieure à la valeur d'un autre attribut	E
M1000025	Il y a « x » occurrence (s) qui n'est pas correctement exprimée pour l'attribut « y »	Valide que la valeur est exprimée correctement selon un formatage prédéfini	E
M1000051	Il y a « x » occurrence (s) dont la combinaison de valeur « y » pour les attributs « n » n'est pas unique (pas de doublon)	Valide que la combinaison de valeur de deux attributs est unique pour le fichier validé	E

3.5 ONGLET « VALIDATIONS GÉOMÉTRIQUES »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on trouve dans cet onglet.

N° message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000100	La projection « x » du fichier « y » n'est pas celle associée à l'entente. La projection doit être « z »	Valide que la projection de la couche est celle attendue	E
M1000101	La tolérance « x » de la couche « y » n'est pas celle attendue. La tolérance doit être « z »	Valide que la tolérance de la couche est celle attendue	E
M1000102	La résolution « x » de la couche « y » n'est pas celle attendue. La résolution doit être « z »	Valide que la résolution de la couche est celle attendue	E
M1000103	L'objet géométrique est de type multiparties	Valide l'absence de géométrie de type multiparties	E
M1000104	Il y a « x » objet (s) qui s'autosuperpose (nt). Consultez le fichier de formes (z) pour le détail de la validation	Il y a « x » objet (s) qui s'autosuperpose (nt). Consultez le fichier de formes DV_CHEREM_M1000104_20210202_1313 00 _Polyligne pour le détail de la validation	A
M1000105	Il y a « x » objet (s) qui s'intersecte (nt) lui-même (eux-mêmes). Consultez le fichier de formes « z » pour le détail de la validation	Il y a « x » objet (s) qui s'intersecte (nt) lui-même (eux-mêmes). Consultez le fichier de formes DV_CHEREM_M1000105_20210202_1313 00 _Polyligne pour le détail de la validation	A
M1000106	Il y a « x » objet(s) dont la dimension est inférieure à la limite minimale de « y » mètre (s) tolérée. Consultez le fichier de formes « z » pour le détail de la validation	Valide que les éléments géométriques sont plus grands que le seuil minimal	E
M1000107	Il y a « x » objet (s) qui superpose (nt) un autre objet de la même classe. Consultez le fichier de formes « z » pour le détail de la validation	Valide l'absence de superposition géométrique entre différents éléments géométriques	A

M1000108	Il y a « x » objet (s) qui superpose (nt) un autre objet de la même classe. Consultez le fichier de formes « z » pour les zones problématiques	Il y a « x » objet (s) qui superpose (nt) un autre objet de la même classe. Consultez le fichier de formes DV_CHEDEP_M1000108_20210202_131300_Polygone pour les zones problématiques	A
M1000109	L'objet géométrique est invalide. Il possède une géométrie nulle	L'objet géométrique est invalide. Il possède une géométrie nulle	E
M1000110	Il y a « x » objet (s) qui présente (nt) un angle inférieur à « y » degré à au moins un de ses sommets. Consultez le fichier de formes « z » pour le détail de la validation	Valide que les angles de déflexion sont inférieurs au seuil minimal pour les éléments linéaires et les contours des éléments surfaciques	A
M1000111	L'objet géométrique possède une superficie inférieure à la limite minimale de « y » m ²	Valide que les superficies des éléments surfaciques sont supérieures au seuil minimal	A
M1000112	L'objet présente « x » segment (s) de plus de « y » mètres	Valide que les éléments géométriques possèdent des segments dont la longueur est supérieure au seuil maximal	A
M1000130	L'objet présente « x » segment (s) de moins de « y » mètres	Valide que les éléments géométriques possèdent des segments dont la longueur est supérieure au seuil minimal	E
M1000139	L'étendue géométrique du fichier de résultat (0) excède les limites de la projection	L'objet se retrouve à l'extérieur des limites de la province de Québec	E

Annexe 1 – Renseignements à fournir à votre responsable du soutien technique lors de problèmes de connexion

S'il ne semble pas y avoir de connexion possible, c'est possiblement votre réseau local qui bloque l'accès au site FTPS. Voici les renseignements dont votre administrateur réseau aura besoin pour régler votre problème.

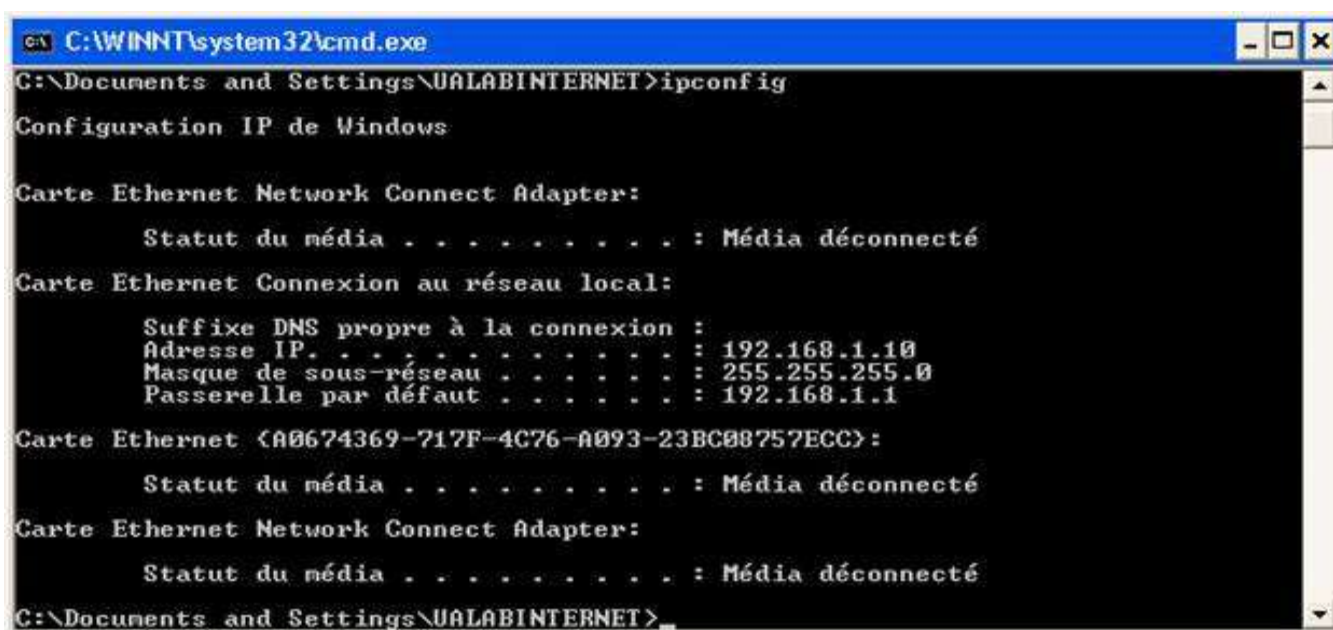
1. Adresse IP de votre poste (poste Windows seulement)

Pour obtenir l'adresse IP de votre poste, cliquez sur le menu « Démarrer » de votre poste et exécutez la commande « CMD ». La fenêtre suivante apparaîtra :



```
C:\> Invite de commandes
Microsoft Windows XP [version 5.1.2600]
(C) Copyright 1985-2001 Microsoft Corp.
C:\Documents and Settings\mergu3>
```

Tapez la commande « ipconfig » et appuyez sur la touche « Enter ».



```
C:\WINNT\system32\cmd.exe
C:\Documents and Settings\UALABINTERNET>ipconfig

Configuration IP de Windows

Carte Ethernet Network Connect Adapter:
    Statut du média . . . . . : Média déconnecté
Carte Ethernet Connexion au réseau local:
    Suffixe DNS propre à la connexion :
    Adresse IP. . . . . : 192.168.1.10
    Masque de sous-réseau . . . . . : 255.255.255.0
    Passerelle par défaut . . . . . : 192.168.1.1
Carte Ethernet {A0674369-717F-4C76-A093-23BC08757ECC}:
    Statut du média . . . . . : Média déconnecté
Carte Ethernet Network Connect Adapter:
    Statut du média . . . . . : Média déconnecté
C:\Documents and Settings\UALABINTERNET>
```

Votre adresse est indiquée au bout de la ligne « Adresse IP ». Dans ce cas, il s'agit de l'adresse 192.168.1.10.

2. Adresse du serveur FTP ou FTPS

Selon le cas, voici la liste des adresses et des adresses IP des serveurs FTP de notre ministère :

- | | | |
|---|---|----------------|
| ■ | ftp.mern.gouv.qc.ca | 142.41.245.129 |
| ■ | ftps.mern.gouv.qc.ca | 142.41.244.11 |
| ■ | ftp.mffp.gouv.qc.ca | 142.41.244.9 |
| ■ | ftps.mffp.gouv.qc.ca | 142.41.244.10 |

3. Liste des ports à ouvrir sur le coupe-feu (firewall)

Pour les sites FTPS, il faut ouvrir les ports suivants :

- port ftp (21)
- série de ports 5001 à 5101
- port http (80)

Annexe 2 – Autres messages d'erreur

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
Signature	La signature du fichier est invalide	Signifie que la signature numérique est invalide (.p7m). Les causes les plus fréquentes de cette erreur sont les suivantes : - le client a choisi de crypter et de signer numériquement; - une mauvaise version d'Adobe ou d'Entrust. Pour la signature numérique des résultats qui sont déposés dans le site FTP-PRCM, il faut, dans Entrust, choisir « Signer numériquement ». Si le client choisit de crypter et de signer, le site ne reconnaît pas la signature. En ce qui concerne les versions et les instructions de signature, vous pouvez vous référer au guide d'utilisation de la signature numérique dans les activités du domaine forestier au MRNF.
Fichier .zip	Le format .zip du fichier déposé n'est pas valide	Il peut arriver que les fichiers soient compressés par un autre logiciel que celui reconnu par le site ou encore que le fichier .zip soit corrompu. Pour compresser le fichier, il est recommandé d'utiliser l'outil fourni par Windows. Pour les fichiers corrompus, il faut recommencer le processus de compression.
Version	Le fichier XYZ a déjà été déposé, validé et transféré dans le site FTPS de consultation. Il faut créer une nouvelle version du fichier	Signifie que la version que vous cherchez à déposer existe déjà dans le répertoire « Consultation ». Il faut modifier, dans la nomenclature du fichier, le numéro de la version. Ex. : T12_01234_ID001_CHEDEP_E21_D01  Il faudrait, par exemple, modifier le 01 pour 02.

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
Nomenclature	La nomenclature du fichier xyz est invalide	Signifie que la nomenclature du fichier .zip ne respecte pas la norme d'échange en vigueur. Reportez-vous à la norme pour plus de détails.
Version	La version précédente du fichier n'existe pas	Signifie que le site ne peut retrouver dans le répertoire « Consultation » la version précédente du fichier que vous cherchez à déposer. Vous devez vous assurer de respecter l'ordre des versions déposées. Ex. : T12_01234_ID001_CHEDEP_E21_D03.  Dans le cas présent, il faudrait valider que la version a été déposée.
Entente	Impossible de trouver l'entente correspondant à :	Signifie que, lors de la validation de la nomenclature du fichier, le site n'a pu faire la correspondance entre le nom de l'entente inscrit dans la nomenclature et le nom de l'entente officiel reconnu par le site. P. ex., T12_01235_ID001_CHEDEP E21_D03  Dans le cas échéant le nom de l'entente, qu'on trouve dans la nomenclature est « 01235 », mais le nom reconnu est, disons, « 01234 », d'où l'erreur. Dans le cas présent, le nom de l'entente, qu'on trouve dans la nomenclature, est « 01235 », mais le nom reconnu est, disons, « 01234 » d'où l'erreur. Afin de connaître les noms d'entente reconnus par votre région, nous vous invitons à contacter votre répondant régional FTP-PRCM.

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
Fichier	Impossible de trouver le type de fichier correspondant à :	Signifie que le site ne peut reconnaître le fichier déposé. P. ex., T12_01235_ ID001_CHEADM _E21_M03 ↓ Lors de la validation de la nomenclature, le site ne peut reconnaître le résultat déposé, puisque ce dernier n'est pas conforme aux résultats attendus selon la norme d'échange.
PRCM — Fichier déposé dans la mauvaise région	Le fichier xyz a été déposé dans la mauvaise région dans le répertoire xyz	Signifie qu'un fichier a été déposé dans la mauvaise région administrative. Par exemple, une personne de la région x dépose par inadvertance dans la région y.

Annexe 3 – Les différents répertoires – Synthèse de leur utilisation

Dépôt_MFFP

- Structuré selon les ententes de récolte et les clientèles admissibles définies pour une région donnée.
- Le personnel du MRNF a des droits d'écriture et de lecture.
- Permet la pré-validation des lots, par le MRNF, avant un dépôt officiel. Il suffit d'ajouter le préfixe « PV ».
- Permet de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'une pré-validation (préfixe SV).
- Permet le dépôt officiel d'un lot par le MRNF.
- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert ou à la pré-validation d'un résultat. Il ne doit en aucun cas servir à « entreposer » des données.

Dépôt_BGA

- Structuré selon les ententes de récolte et les clientèles admissibles définies pour une région donnée.
- Le personnel des clientèles admissibles a des droits d'écriture et de lecture.
- Permet la pré-validation des lots, par les clientèles admissibles, avant un dépôt officiel. Il suffit d'ajouter le préfixe « PV ».
- Permet de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'une pré-validation (préfixe SV).
- Permet le dépôt officiel d'un lot par les clientèles admissibles.
- Répertoire ne devant servir qu'au transfert ou à la pré-validation d'un résultat. Il ne doit en aucun cas servir à « entreposer » des données.

Consultation

- Structuré par entente, par clientèle admissible et par nom de lot.
- Droit de lecture pour le personnel du MRNF et celui des clientèles admissibles.
- Répertoire qui permet la récupération d'un lot à la suite d'un dépôt dans « Depot_MFFP » ou « Depot_BGA ».
- Permet aussi de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'un dépôt officiel (préfixe SV).
- Donnée dans ce répertoire conservée pendant au moins un an.

